

Les revalorisations tarifaires applicables au 1^{er} février 2013

Extrait CDF, n° 1539, sept. 2012

Article 1 - Revalorisation de l'EBD 6 – 9 – 12 – 15 et 18 ans qui passe de 25 à 30 €. Le BR2 (avec 1 à 2 radios) passe de 36 à 42 € et le BR4 (3 à 4 radios) de 47 à 54 €.

Article 8 - Revalorisation du C et du V qui passent à 23 €. Revalorisation du C, V, SC et DC dans les DOM .